

Quand le support propose un changement de droits

Pour résoudre un problème d'accès, l'équipe Weevus peut vous proposer une modification des droits entre vous et un proche, par exemple après une demande d'aide.

- Vous recevez la proposition dans l'application : « Le support Weevus propose de modifier les droits entre vous et Prénom NOM. Acceptez-vous ? »
- Répondez avec **J'accepte** ou **Je refuse**.
- Le changement ne s'applique que si les deux personnes acceptent. Pour un enfant de moins de 15 ans, ce sont ses parents qui répondent ; pour un proche disparu, son délégataire.
- Sans réponse sous 7 jours, la proposition expire et rien ne change.

Le support ne peut jamais modifier vos droits sans votre accord.